

« **Psychologue du travail** »

Titre à finalité professionnelle de niveau 7

Quelques chiffres

Etude portant sur nos diplômés de 2019 à 2021.

Total certifiés : 189

Total répondants : 175

Taux de réponse : 92 %

Taux d'insertion global à 6 mois : 99%

Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans : 72%

6 mois après la certification...

- **93%** des certifiés sont en emploi ;
- **66%** des certifiés occupent un emploi dans le métier visé par la certification;
- **77 %** des certifiés exercent dans des secteurs d'activité visés par la certification. Les 3 grands secteurs d'activité les plus représentés : **Santé humaine et action sociale 45%** (contre 39 % à 6 mois après la certification) ; **Administration publique** (19%) ; **Enseignement** (10%).
- **97 %** des certifiés répondants (N=175) déclarent que leur statut/emploi/fonctions et activités à 6 mois après l'obtention de la certification ont « *évolués positivement eu égard aux compétences acquises par la certification* ».

Mieux connaître le profil de nos auditeurs

En majorité des femmes

- 85% femmes pour 15% hommes

Classes d'âge :

- 35-50 ans (61%)
- 50-60 ans (36%)

Diplôme le plus élevé :

- 17% un Niveau 5
- 34 % un Niveau 6
- 43% un Niveau 7

Objectifs de nos auditeurs

- acquérir des « compétences spécifiques » (1^{er}),
- « être plus légitime dans son poste actuel » (2^{ème}),
- « évoluer vers plus de responsabilités » (3^{ème}),
- « aller le plus loin possible » (4^{ème})

2 ans après la certification...

- **99%** des certifiés sont en emploi ;
- **72%** des certifiés occupent un emploi dans le métier visé par la certification;

La perception d'évolution eu égard aux compétences acquises par la certification est partagée par les 175 répondants toutes promotions confondues.



La parole à nos certifiés...

94 % des certifiés répondants à l'enquête déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée suite à l'obtention de la certification. Plusieurs types d'améliorations sont évoquées :

- la montée en compétences et l'acquisition de nouvelles compétences ;
- l'exercice du métier différemment grâce aux compétences acquises en formation
- la stabilisation et maintien dans l'emploi grâce au diplôme (malgré menace en terme d'emploi ou de santé) ;
- le changement de statut et/ou de poste ; l'évolution vers d'autres fonctions / missions avec plus de responsabilités ;
- le retour à l'emploi ;
- l'augmentation de salaire ;
- la reconnaissance professionnelle ;
- la confiance en soi.

CN – Psychologue du travail - Conseil aux entreprises – « Cette formation m'a permis de m'installer à mon compte et déployer des modalités d'intervention aux particuliers et aux entreprises (...). Je la mets à l'épreuve chaque jour, je la mets à l'ouvrage (...). La formation est accessible du point de vue financier et organisationnelle (on peut participer au cours). Elle est entièrement professionnalisante parce que concrète. On est dans un processus avec un groupe, une émulation, on sait pourquoi on est là, on est face à des professionnels qui savent ce qu'ils disent. Je n'aurais pas pu être psychologue sans cela. »

PL - Psychologue du travail - « J'ai modifié grâce à la formation mes questionnements, de manière à comprendre les demandes des personnes pour pouvoir y répondre. Je suis au clair sur les cadres, ce que j'apporte à une personne, comment je fonctionne. Je me sens mieux, avec une meilleure compréhension sur le travail(...). Je me sens outillée, solide et ancrée dans mon positionnement. (...) »

Des informations et documents à votre disposition :

<https://formation.cnam.fr/recherche-r-par-discipline/psychologue-du-travail-686280.kjsp>

Et tous les centres en région :

<https://regions.cnam.fr/repertoire/centres-regionaux-235052.kjsp>

EME - Psychologue du travail - « Ce diplôme m'a permis d'être professionnel et crédible pour intervenir en entreprise (...). Mon diplôme m'a ouvert beaucoup de portes. Les entreprises ou collectivités territoriales qui me contactent pour des interventions sur des collectifs de travail me font confiance grâce à ce diplôme. Cette formation me permet de comprendre comment fonctionne un collectif de travail, d'analyser ce qui dysfonctionne au-delà des apparences. Cette formation m'a permis de comprendre l'importance de l'identité professionnelle et comment elle s'articule avec un collectif. Je suis plus pertinente aussi dans mes accompagnements individuels (...). C'est une formation d'une grande qualité, reconnue par les entreprises et les organisations. Je suis très reconnaissante au CNAM de m'avoir permis de réaliser ma vocation. Cette formation offre beaucoup de débouchés professionnels que ce soit en accompagnement individuel sur des problématiques de souffrance au travail ou en intervention en entreprise. Je dois refuser des contrats par manque de temps. »

DE - Psychologue du travail - « [Avec cette formation], j'ai gagné en crédibilité, en légitimité, pour faire du travail de terrain (...). Je mobilise les méthodologies du Cnam, j'ai un nouveau regard technique et contextuel sur les situations, une autre écoute. Je propose de nouveaux dispositifs grâce aux apports méthodologiques, techniques et langagiers acquis dans le cursus (...). Je ne serai pas devenu psychologue sans cette formation : c'est un atout de pouvoir combiner le cursus et son activité professionnelle en termes de temps, mais aussi parce que le fait d'être en activité permet de mettre en lien, en application les apports de la formation. Cette alternance est centrale. Autres atouts : la souplesse, la diversité (j'ai pu découvrir toutes les psychologies), le vécu pratique et terrain des enseignants, l'alternance pensée/action, corpus théorique/travaux pratiques... L'histoire du Cnam, la réputation de l'institution sont aussi un atout pour la suite (une belle marque !). Les enseignements sont pointus, très fins.»

AS – Psychologue du travail -« J'ai complètement changé de domaine d'activité [avec cette formation]. C'est une réelle reconversion (...). Je la mobilise au quotidien dans ce que je fais de mon activité réelle en mobilisant les concepts et compétences acquises. C'est une formation de qualité au sens où elle nous met vraiment au travail, dans le sens réflexif. Il y a une spécificité de la clinique du travail ce qui donne une expertise conceptuelle. Je trouve que ça nous distingue d'autres formations universitaires, une sorte de spécificité avec une posture praticienne. »